

RD-CONGO



LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

300 FC

www.adiac-congo.com

N° 2376 - MERCREDI 5 AOÛT 2015

Sénat Une nouvelle session extraordinaire en vue

Mis en demeure de voter la loi sur la répartition des sièges par circonscriptions électorales en prévision des élections locales, urbaines et municipales attendues d'ici mi-octobre 2015, les sénateurs ont compris que c'est la seule voie d'issue pour régler l'actuelle crise politique et permettre au processus électoral de poursuivre son cours normal. Ils ont finalement levé, sous le coup de la pression, l'option de convoquer une plénière le lundi 10 août prochain pour adopter, en seconde lecture, ce projet de loi venu de la Chambre basse.

Le rejet de ce texte de loi par les sénateurs en dehors de toute procédure avait, comme il fallait s'attendre, ravivé la tension à l'hémicycle du Palais du peuple jusqu'à frôler une crise interinstitutionnelle avec, en toile de fond, l'application controversée de l'article 113 de la Constitution. Celui-ci consacre la primauté de l'Assemblée nationale en cas de persistance de divergence entre les deux chambres législatives lorsqu'elles se retrouvent en commission paritaire mixte. [Page 12](#)



Des sénateurs au cours d'une session plénière

PARTIS POLITIQUES

Le MLC appelle au respect de la Constitution



La salle de réunions du MLC, lors de la clôture des travaux.

Ce parti politique de l'opposition rappelle au chef de l'Etat son engagement pris dans la foulée des concertations nationales devant la communauté tant nationale qu'internationale, de respecter la Constitution en ce qui concerne notamment les échéances électorales.

À l'issue de la session extraordinaire de son bureau politique tenue du 26 au 31 juillet, Jean Pierre Bemba a rappelé à la Céni ses prérogatives dans l'organisation des élections notamment la convocation par elle de l'élection d'un nouveau

président de la République, quatre-vingt-dix jours avant l'expiration du mandat du président en exercice.

« Tout glissement planifié ou toute tentative de révision constitutionnelle sera voué à l'échec par le peuple congolais », a averti le bureau politique du MLC sous la conduite de la secrétaire générale, Eve Bazaiba Masudi.

Ce parti politique a, par ailleurs, accepté le principe d'alliances avec des personnalités avec lesquelles il partage le même idéal politique.

[Page 12](#)

FOOTBALL

Un séminaire sur l'éradication des violences dans les stades

La Fédération congolaise de football association (Fecofa) a organisé du 3 au 4 août à l'Hôtel Béatrice de Gombe à Kinshasa, un séminaire national sur la violence dans les stades. Cette session de deux jours s'adressait aux dirigeants des clubs, encadreurs sportifs, policiers et militaires. « Plus aucune vie ne soit mise en danger par le football », a été l'objectif de ce séminaire qui a réuni une centaine de participants.

Différents sujets ont été traités en vue de conforter l'une des fonctions principales du football, celle d'être un facteur de cohésion nationale et non une source de désolation pour le pays. Rappelons-le, des troubles ont dernièrement ressurgi dans les stades du pays, principalement à Kinshasa, à Lubumbashi et à Mbuji-Mayi entraînant mort d'hommes.

[Page 14](#)

ESU

Un plaidoyer pour l'équipement de l'ISPT-Kin

L'Institut supérieur pédagogique et technique de Kinshasa (ISPT-Kin) a procédé, le vendredi 31 juillet, à la collation de grades et à la clôture de l'année académique 2014-2015. Les lauréats de cette session et les étudiants ont reconnu la qualité d'enseignements leur fournis à l'ISPT-Kin, tout en stigmatisant l'inadéquation entre cette donne et le déficit des infrastructures. Ils ont sollicité des autorités du pays, d'équiper leur établissement pour assurer la formation de la jeunesse.

Le directeur général de l'ISPT-Kin a mis en relief la décision prise par son comité de gestion d'améliorer les conditions d'apprentissage et d'hébergement ainsi que d'accroître le nombre d'étudiants. Il a fait la promesse de continuer d'œuvrer dans le même sens, avant d'appeler les lauréats et tous les étudiants à être les « ambassadeurs » de cet établissement, partout où ils se retrouvent. [Page 13](#)

ÉDITORIAL

Message

Tout indique aujourd'hui que le message que prononcera le président de la République le 14 août à la veille de la célébration, à Ouessou, de la fête nationale marquera un nouveau tournant dans l'Histoire de notre pays. Même si rien ne filtre aujourd'hui des réflexions et probablement des décisions que Denis Sassou N'Guesso énoncera à cette occasion, les faits qui se sont déroulés tout au long de ces derniers mois laissent prévoir un discours fort, engagé, volontaire, tirant du passé les leçons qu'il comporte pour l'avenir du Congo.

Même si cette vérité ne plait pas à la fraction de la classe politique qui refuse tout changement, toute évolution de nos institutions après les avoir elle-même réclamés à grands cris, le peuple congolais attend avec impatience ce que lui dira la plus haute autorité de la République. Et cela se comprend dans la mesure où au terme des dix-sept longues années d'efforts collectifs qui lui ont permis de se reconstruire, il entend recueillir les fruits de ses sacrifices grâce, notamment, à une amélioration de la gouvernance publique.

N'anticipons pas sur les mesures que le chef de l'État annoncera ces prochains jours ; nous le ferons, bien sûr, lorsqu'il aura dit clairement comment il voit le futur de notre pays. Disons simplement qu'au-delà du Congo, la partie qui se joue sous nos yeux concerne directement l'ensemble de l'Afrique centrale où celui-ci joue un rôle de plus en plus important que la communauté internationale dans son ensemble s'accorde à reconnaître. Ayant su mettre fin, non sans mal, à nos dissensions internes nous devons maintenant prouver que l'on peut progresser sur la voie de la démocratie sans pour autant céder aux démons de la démagogie et de la violence politique. Mais cela ne peut se faire que si le peuple congolais se mobilise dans ce sens.

L'idéal, bien sûr, serait que la classe politique profite de l'occasion que lui offrira le message présidentiel pour s'unir sur l'essentiel. L'opposition radicale le comprendra-t-elle à temps, ou continuera-t-elle de s'affronter avec le pouvoir à fleurets plus ou moins mouchetés comme elle le fait présentement ?

Les Dépêches de Brazzaville

VIE DES PARTIS

Le M2NR annonce le lancement de « fraternité 2015 »

Après la mise en place de son **directoire, le 6 juin dernier au stade Félix Eboué à Brazzaville, le Mouvement national pour la nouvelle République (M2NR), a lancé le 4 août, la première édition de son action citoyenne dans les domaines sportif et culturel dénommée « Fraternité 2015 ».**

« Il s'agira pour cette plateforme associative regroupant plus de cinq cent trente-quatre associations, d'organiser des manifestations dont le but sera non

d'un point de presse.

La plateforme se propose également de réaliser les chantiers de solidarité à travers des actions citoyennes pour permettre aux jeunes des différents quartiers de s'émanciper à travers la pratique du sport pour tous, ce, à l'aune des jeux africains qui consacreront la fête de toute la jeunesse africaine du 4 au 19 septembre 2015.

« Fraternité 2015 » se propose d'être un ensemble de chantiers de solidarité qui s'exécutera tout le long de l'année dans tous les départe-

compagnement de la coupe du cacao à Ouessou, qui sera organisée en marge des festivités du 55ème anniversaire de l'indépendance du Congo et de la 11ème édition de la municipalisation accélérée du département de la Sangha, le concert Biso na Biso, le 13 août à Ouessou, avec une spécialité, la prestation uniquement des artistes nationaux pour la promotion de la culture congolaise, la marche au flambeau des adhérents du M2NR à Ouessou, le 13 août 2015, prélude au concert pour magnifier la fraternité, la paix et notre appartenance à la communauté nationale.

La coupe de Nzango M2NR de Brazzaville, l'autonomisation des jeunes à travers la formation aux métiers de menuiserie, de couture, de bureautique, de mécanique, d'électricité auto constitueront la boucle des activités qu'entend mener le M2NR à Ouessou.

Mais avant toutes ces festivités, le Mouvement national pour la nouvelle République procédera le 4 août au stade Nzabana Jado à Bacongo, au lancement d'un tournoi de football. Cette compétition concernera dans une première phase, les équipes de chaque quartier d'arrondissement et dans une seconde, les meilleures équipes des neuf arrondissements de Brazzaville qui à leur tour compétiront au stade Saint Denis de Mpila pour la finale. Des trophées seront offerts aux trois meilleures équipes, au meilleur joueur et au meilleur buteur du tournoi.

Jean Jacques Koubemba



Léon Juste Ibombo lisant la déclaration du M2NR

seulement de tisser, de fédérer puis développer des liens forts de mixité sociale et générationnelle au niveau des quartiers mais aussi parce que le principe de la fraternité concrétisée également, celui de la solidarité qui est le premier pilier de ce mouvement », a déclaré le secrétaire chargé à la communication et relations publiques de ce parti, Léon Juste Ibombo au cours

tements avec au programme, l'organisation d'un tournoi de football inter quartiers dans chaque arrondissement de la ville de Brazzaville, d'une compétition sportive inter arrondissement regroupant la meilleure équipe de football issue du tournoi inter quartier qui se déroulera dans chaque arrondissement de la ville de Brazzaville, du 22 au 29 août. Les autres activités prévues dans le cadre de cette édition sont entre autres, l'ac-

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout
Secrétaire des rédactions : Jocelyn Francis Wabout
Secrétaire des rédactions adjoint :
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo, Clotilde Ibara, Norbert Biembédi

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteurs en chef : Guy-Gervais Kitina, Thierry Nougou
Service Société : Parfait Wilfried Douniama (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Roger Ngombé (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Josiane Mambou Loukoula
Service Économie : Nancy France Loutoumba (chef de service) ; Lopelle Mboussa

Gassia, Firmin Oyé

Service International : Nestor N'Gampoula (chef de service), Yvette Reine Nzaba, Tiras Andang

Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Hermione Désirée Ngoma, Rosalie Bindika

Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rominique Nerplat Makaya

Service Enquête : Quentin Loubou (chef de service), Rock Ngassakys
Chronique littéraire : Meryll Mezath (chef de service), Luce Jennyfer Mianzoukouta, Durlly Emilia Gankama

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabozzo, Séverin Ibara
Commercial : Mélaïne Eta
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire). Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'Agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali
Coordonateur : Alain Diasso
Économie : Laurent Essolomwa, Gypsie Oïssa

Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi

Sports : Martin Enyimo

Relations publiques : Adrienne Londole

Service commercial : Marcel Myande, Stella Bope

Comptabilité et administration : Lukombo

Caisse : Blandine Kapinga

Distribution et vente : Jean Lesly Goga

Bureau de Kinshasa : Colonel Ebeya n° 1430, commune de la Gombe / Kinshasa - RDC - Tél. (+243) 015 166 200

Rédaction de Dolisie : Lucien Mpama

MAQUETTE

Eudes Banzouzi (chef de service)

Cyriaque Brice Zoba, Mesmin Boussa, Stanislas Okassou

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle

Adjoint à la direction : Christian Balende

Coordination : Rose-Marie Bouboutou

Rédaction : Rose-Marie Bouboutou, Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma

Administration : Béatrice Ysnel

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault

Secrétariat : Armelle Mounzeo

Chef de service : Abira Kiobi

Suivi des fournisseurs : Farel Mboko

Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso

Personnel et paie : Martial Mombongo

Stocks : Arcade Bikondi

Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ

Directeur : Charles Zodialo

Assistante commerciale : Hortensia Olabouré

Commercial Brazzaville : Rodrigue Ongagna, Mildred Moukenga

Commercial Pointe-Noire : Mélaïne Eta Anto

DIFFUSION

Directeur : Philippe Garcia

Assistante de direction : Sylvia Addhas

Diffusion de Brazzaville : Guyche Mot-signet, Brice Tsébé, Irin Maouakani

Diffusion Kinshasa : Adrienne Londole

Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Mumbelé Ngono

INFORMATIQUE

Directeur : Gérard Ebami-Sala

Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Rively Gérard Ebami-Sala, Myck Mienet Mehdi, Mbengué Okandzé

IMPRIMERIE

Directeur : Emmanuel Mbengué

Assistante : Dina Dorcas Tsoumou

Chef d'atelier : François Diatoulou Mayola

Service pré-press et contrôle de qualité :

Eudes Banzouzi (chef de service)

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Éyala (chef de service), Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphany Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo
Tél. : (+242) 06 930 82 17

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Hélène Ntsiba (chef de service), Sorel Eta, Astrid Balimba

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepêchesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo / Tél. : (+242) 05 532.01.09

Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

Bureau de Paris (France) / 38 rue Vaneau 75007 Paris/Tél. : (+33) 1 45 51 09 80

DISPARITION

Le Parlement rend un dernier hommage à Alphonse Mexill Etongo

Le parlement congolais conduit respectivement par les présidents des deux chambres, André Obami-Itou pour le Sénat et Justin Koumba pour l'Assemblée nationale, a rendu le 04 août, un dernier hommage au membre de la commission santé, affaires sociales, famille, genre et environnement du Sénat, Alphonse Mexill Etongo décédé le 25 juillet dernier au Centre Hospitalier et Universitaire (CHU) de Brazzaville.

Né le 23 août 1959 à Impfondo dans le département de la Likouala, Alphonse Mexill Etongo débute ses études primaires à l'école publique de Dongou, de 1966 à 1971 et obtient son Certificat d'études primaires et élémentaires (CEPE) en juin 1971.

Les portes du cycle secondaire lui étant ouvertes, il est admis au collègue Etienne Mongha de la même localité et obtient en juin 1975, le Brevet d'études moyennes générales (BEMG). Pétri de bonne volonté et faisant montre d'une sagacité à toute épreuve, Alphonse Mexill Etongo prépare et obtient en 1979, son baccalauréat série BG, au lycée technique du 1er mai à Brazzaville.

Il s'inscrit par la suite à l'université Marien Ngouabi, précisément au département des sciences économiques où il obtient une licence en économie en 1983 et une maîtrise deux ans plus tard. Il boucle son cycle académique par l'obtention du Diplôme d'Etudes supérieures professionnelles (DESP) en 1990. Il commence sa vie professionnelle en qualité de collaborateur à la cel-

lule de planification de l'Office du café et du cacao (OCC), en 1984. L'année suivante, il est nommé conseiller économique avec rang et prérogatives de directeur central au ministère de la défense et de la sécurité, fonction qu'il exerce pendant une année, avant de revenir à l'OCC comme chef de service



André Obami-Itou et Justin Koumba

de la planification, en 1986. Grâce à sa technicité et son engouement au travail, Alphonse Mexill Etongo est nommé successivement conseiller économique et financier

à la direction politique générale à l'Armée (DGPA) en 1988 et, chef du département de la logistique à la commission administrative de commercialisation au ministère de l'agriculture et de l'élevage en 1990.

Ce dernier va exercer plusieurs autres fonctions, notamment celles de directeur général de la société forestière et industrielle de bois (SOFORIB.SA) au ministère de l'économie forestière en 1996 ; de conseiller à l'éducation à la commission éducation et santé du Sénat en 2002 ; d'attaché au progrès social au comité de suivi des

accords de paix et réconciliation en 2004 et enfin de directeur des études et de la planification au ministère de la santé et de la population de 2005 à 2007.

Au plan politique, sa veine éclose dès son jeune âge. Il devient membre de l'Union de la jeunesse socialiste congolaise (UJSC) à laquelle il adhère en 1976, à l'âge de 17 ans. Et depuis, il a continué à militer, défendant ses points de vue avec sagesse et tempérance. Son étoffe politique s'étant renforcée, il intègre le Club 2002, parti pour l'Unité et la République en 2006. Militant activement au sein de ce parti, il est tout de suite responsabilisé pour assumer la fonction de président de la commission locale de contrôle et d'évaluation de l'arrondissement politique Mfilou II en 2007. En 2008, il est élu membre du bureau exécutif départemental de la ville de Brazzaville, secrétaire chargé de l'éducation, de l'instruction civique et morale ainsi que de la formation politique. Il est par la suite élu membre du bureau politique à l'issue du 1er congrès extraordinaire tenu en 2014.

Le premier contact d'Alphonse Mexill Etongo avec le Parlement s'est établi en 1992, où il exerce en qualité de conseiller économique et financier du premier vice-président du Sénat, avant d'assurer la fonction de conseiller aux collectivités locales en 1994, dans le même cabinet. Cette expérience acquise au parlement a conforté son engagement.

C'est ainsi qu'ayant reçu la caution de la direction politique nationale



Alphonse Mexill Etongo

de son parti, le Club 2002 PUR, Alphonse Mexill Etongo se présente aux élections locales et municipales de 2008. Il est par ailleurs élu conseiller départemental et municipal de la ville de Brazzaville, pour le compte de l'arrondissement 7 mfilou. La même année, il est candidat malheureux aux élections législatives dans la 2^e circonscription de Mfilou toujours.

Candidat aux élections locales de septembre 2014, il est réélu conseiller départemental et municipal de Brazzaville pour le compte de l'arrondissement 9 Djiri. L'activisme politique d'Alphonse Mexill Etongo a été couronné par son élection au Sénat pour le compte du département de Brazzaville, lors du renouvellement partiel de la chambre en octobre 2011.

Jean Jacques Koubemba

NTIC

Azur lance le jeu concours «Na Bongji»

Ce jeu concours, lancé le 3 août, sous la supervision du Président directeur général du groupe Azur télécom, Jean Bruno Obambi, donne la possibilité aux abonnés de cette société de téléphonie mobile, de jouer et de gagner quotidiennement des sommes d'argent, à l'issue d'un tirage au sort électronique.

«Na Bongji», est un jeu concours qui se joue uniquement par sms, à travers un jeu «questions-réponse», et

qui donne la possibilité aux abonnés du réseau Azur, âgés de plus de 18 ans, de tenter leur chance afin de gagner des sommes d'argent allant d'un million à 10 millions Fcfa, à l'issue d'un tirage au sort électronique. Ce jeu se joue en deux phases: la première phase qui durera 25 jours, à partir de la date de lancement, offre la possibilité aux postulants de gagner, chaque jour, une somme d'un million, au terme

d'un tirage qui se fera chaque jour à 20h, sur une chaîne de télévision privée de la place. A partir du 26^{ème} jour, une grosse cagnotte de 10 millions Fcfa sera mise en compétition afin de permettre à l'heureux gagnant de changer sa vie. Pour participer à ce concours, le principe est simple. Il suffit d'être abonné à Azur, dans le cas échéant, se procurer de sa carte Sim, et répondre aux questions posées. Les questions qui sont envoyées au numéro 234, coûtant 250F le sms, portent uniquement sur l'histoire du Congo, la culture générale, l'amour ainsi que le sport et la musique élargis à l'international. Cependant, pour permettre à un plus grand nombre de participer, ce jeu se joue en trois langues : en français, considéré comme langue de configuration générale, en kituba et en lingala, selon que les abonnés se sentiront à l'aise. Au lancement, un premier tirage a eu lieu séance tenante, en présence d'un huissier de justice. Un abonné de Pointe-Noire a gagné une somme d'un million de Fcfa.

Des étudiants de l'université Marien Ngouabi initiés à la recherche en ligne

Le recteur de l'université Marien-Ngouabi, le professeur Armand Moyikoua, a clôturé le 30 juillet à Brazzaville, la phase pilote du programme Y'Ello University digital expériences organisée par la société de téléphonie mobile MTN Congo, au bénéfice de cent quatre-vingt-six étudiants en année de licence ou en master.

L'initiative rentre dans le cadre de la politique rectorale qui voudrait que les recherches documentaires et académiques se fassent désormais à partir du net. Le projet exécuté par MTN Congo, en partenariat avec la direction rectorale vise à appuyer et à développer le numérique en milieu étudiant. La formation s'est tenue du 15 au 29 juillet 2015 en trois sessions de trois jours chacune.

Outre la phase du recyclage qui consistait à surfer sur le net, les étudiants ont appris les techniques d'investigations liées à la préparation du sujet, les outils stratégiques de recherche ainsi que l'évaluation. À l'issue de cette formation les étudiants ont pu acquérir la maîtrise de plusieurs logiciels tels que safari, zetero et evernote tous liés respectivement à : l'orientation d'un annuaire de recherches virtuelles, aux références bibliographiques et à la prise urgente de notes.

Le projet de mettre les enseignants

de l'Université Marien-Ngouabi et leurs étudiants aux diapasons des NTIC remonte de 2014. Pour le recteur de l'université Marien-Ngouabi, le Pr Armand Moyikoua : « son institution affiche l'ambition d'être une université formant les cadres aptes à soutenir le développement dans les différents domaines. Cette phase pilote qui s'est achevée est un nouveau pont du partenariat privilégié entre la société MTN Congo et l'Université Marien-Ngouabi ».

Au Congo et à Brazzaville en particulier, les spécialités liées au web sont rares, alors que la maîtrise du net offre actuellement beaucoup d'avantages.

Selon un séminariste qui s'est prêté aux Dépêches de Brazzaville : « il n'y a pas assez de compétences au Congo dans le domaine du numérique. Durant ces trois dernières années, les postes dans ce secteur sont restés à pourvoir dans les ministères et entreprises publics ou privés, très peu de jeunes y ont été recrutés ».

Rappelons que le numérique n'a pas encore émergé dans les cultures et dans l'économie congolaise, alors qu'il constitue actuellement un atout majeur pour l'émergence de l'enseignement supérieur et la recherche.

Fortuné Ibara



Les responsables d'Azur lors du lancement du jeu

Firmin Oyé

CAISSE DE RETRAITE DES FONCTIONNAIRES

COMMUNIQUÉ

Le directeur général de la Caisse de retraite des fonctionnaires (CRF) informe tous les pensionnés qui relèvent de son administration, que l'opération de recensement des titres des arriérés et arrérages de pension est prolongée jusqu'au 14 août 2015.

Il est par conséquent demandé aux retardataires, de bien vouloir se présenter à la Direction départementale de la CRF (Brazzaville et Pointe-Noire), à la Direction générale de la CCA (Brazzaville) et à l'agence de CCA (Pointe-Noire) munis de l'original de leur titre de pension.

Fait à Brazzaville le, 03 août 2015

La Direction générale



COMMUNIQUÉ

Les Aéroports du Congo (AERCO) prient toutes personnes ayant des véhicules stationnés sur le parking de l'aéroport Maya-Maya, de bien vouloir les récupérer au plus tard le lundi 10 août 2015, à 18 heures délai de rigueur.

Passé ce délai tous les véhicules stationnés plus de 24 heures seront systématiquement déplacés par les autorités de police et mis en fourrière sous leur entière responsabilité.

IDÉES- FORCES, SUJETS EN DÉBAT

Anecdotes, petites phrases, cris du coeur et coups de gueule meublent la vie de tous les jours. Cette rubrique se propose de sélectionner les idées les plus saillantes qui font la force des débats de société

« Le compromis est un élément de la réalité politique et un élément de la tactique révolutionnaire. »

Aléxis Tsípras, homme d'État grec membre de la Coalition de la gauche radicale (SYRIZA), L'Humanité, 31 juillet 2015

« Les grandes entreprises doivent employer des ressources humaines (RH) hautement qualifiées et des experts juridiques afin de s'assurer qu'elles sont conformes à toutes les exigences en matière de droit du travail. »

Herman Mashaba, analyste pour The Free Market Foundation, Afrik.com, 2 août 2015

« En politique, il n'y a pas d'ingratitude. »

Charles Konan Banny, ancien Premier ministre de Côte d'Ivoire, RFI, 29 juillet 2015

« Le sujet des migrations est en grande partie internationalisé : un gouvernement n'est pas complètement souverain. Une grande partie du traitement de l'immigration relève de conventions internationales et des jurisprudences des tribunaux. »

Maxime Tandonnet, ancien conseiller de Nicolas Sarkozy au ministère de l'Intérieur et à l'Élysée, le Causeur, 25 novembre 2014

« À la fin de sa présidence, les Africains peuvent aussi profiter d'un Barack Obama, même sans mandat public, pour soutenir, cette fois-ci, les causes qui leur tiennent à cœur. Il a un charisme hors du commun, une personnalité digne de respect, et peut réussir à faire évoluer positivement les mentalités. »

Isidore Kwandja Ngembo, Politologue, le faso.net, 28 juillet 2015

MINISTÈRE DES AFFAIRES SOCIALES

Présentation des résultats d'études et de recherche sur les stratégies liées au développement local

Consacrée entièrement au système d'information géographique basé sur les approches intégrées, territoriales avec les outils adaptés à la géomatique, ce rapport a connu la présentation publique, le 3 août à Brazzaville, par ses principaux animateurs : Madame Emilienne Raoul, ministre des Affaires sociales, de l'action humanitaire et de la solidarité et de Madame Dorier du Laboratoire Population Environnement Développement (LPED), placé sous la tutelle de l'Université d'Aix Marseille (France).

C'est devant un parterre d'invités venus de différentes administrations, étudiants, chercheurs et enseignants d'université que les animateurs ont présenté le nouveau-né, sous la thématique des, « *Diagnostics territoriaux pour l'action sociale au Congo* ».

La première oratrice était Madame la ministre qui, dans son mot de circonstance, a d'abord salué la présence des différents représentants des administrations et s'est félicitée de la présentation des résultats d'études qui sont, selon elle, le fruit du partenariat entre le ministère et le LPED, initié quelques années auparavant entre l'Université Marien Ngouabi et l'Université Aix Marseille.

Elle a ensuite défini son action à travers la Politique humanitaire d'Action Sociale consistant à réduire la vulnérabilité des populations par la mise en place des programmes sociaux à large échelle. En effet, elle a justifié l'initiative en faveur de ces programmes, rappelé les priorités censées renforcer la capacité des congolais vulnérables, assurer leur pleine participation au développement économique et

social et réduire la pauvreté.

Madame Dorier du LPED, a présenté les résultats de cette étude aux nombreux invités venus participer à cette rencontre. L'objectif de celle-ci, était de partager toutes ces informations et les mettre à la disposition du grand public, s'enrichir de ce dispositif que le ministère des affaires sociales a mis en place. Les données collectées sur le terrain peuvent se structurer en trois parties dont la substance commune gravite autour des questions de pauvreté, c'est-à-dire, quelle est la situation de pauvreté de vulnérabilité des populations au Congo? C'est dans le cadre de cette dynamique que cette étude a permis aux enquêteurs d'avoir une connaissance réelle, surtout dans les zones où ils ont eu vraiment à travailler particulièrement en terme d'accessibilité en centre de santé notamment dans les zones du Parseg à l'époque où il avait été construit trois CSI : Ngo, Tsa et Etsouali.

Ainsi, là aussi, cette étude leur a permis de voir l'offre de service d'éducation. Il a été constaté qu'il y a des zones qui ne sont

pas couvertes par les services d'éducation. « *Il s'agit là d'un réel problème* », a commenté l'animatrice. Au cours de cette enquête, d'autres types d'évaluations étaient aussi inscrites. Les situations d'inondations, des catastrophes et des érosions. La question était de savoir, pourquoi ces phénomènes? Et comment ces questions ont été gérées plus précisément.

Il s'agissait au cours des recherches de faire une analyse multidimensionnelle, avec des données géo localisées. Et enfin, le troisième point a concerné les approches communautaires. Ici, il s'agissait de réfléchir sur des stratégies d'interventions novatrices basées sur une approche intégrée, ainsi de suite, avec des outils comme la géomatique. Ici, un travail a été réalisé sur sept districts où tous les problèmes d'accès aux services sociaux, d'accès aux revenus des populations notamment des pauvres ont été analysés, singulièrement dans le cadre de l'atteinte aux OMD et surtout dans le cadre de l'initiative appelée « Villages du Millénaire ».

Signalons que ces données sont aujourd'hui disponibles. Il s'agissait également au cours de cette rencontre, d'intéresser le gouvernement et les bailleurs de fonds pour voir dans quelle mesure ce projet pourrait voir le jour.

Guillaume Ondzé

RELIGION

Plus d'une centaine de fidèles participent à une messe dédiée à la Vierge Marie

La Paroisse Notre Dame de Fatima a revêtu son habit de lumière le samedi 1^{er} août. Au cours d'une messe les fidèles ont imploré la Vierge Marie dans le combat contre les antivaleurs qui gangrènent la jeunesse congolaise.

Véritable point culminant qui a été marqué par deux temps forts : la célébration de la messe, débutée peu après 7 heures. Une heure après, les fidèles alignés derrière le curé de la Paroisse, Jean Marie Bukasa Malu, ont en-

tamé une grande procession au cours de laquelle la Vierge Marie sera portée, faire le tour des ruelles voisines puis enfin revenir à la Paroisse.

« *Depuis que nous avons initié le chapelet communautaire dans notre paroisse, c'était dans le but d'aider nos fidèles chrétiens à aimer Marie et à la faire aimer ; les aider aussi pour que leur dévotion mariale ne puisse pas en souffrir. C'est ainsi que nous nous retrouvons chaque premier samedi du mois ici à Fatima pour prier*

ensemble avec nos fidèles », a souligné Jean Marie Bukasa Malu. Ce dernier a également ajouté que la thématique de cette procession c'est « Marie et la famille ». « *Nous sommes tous conscients que tout ce que nous traversons comme situation bonne ou mauvaise, les auteurs sont issus des familles. C'est ainsi que nous disons à la Vierge Marie d'accompagner les familles, de toucher leurs cœurs afin qu'ils reviennent sur le bon chemin de la compassion* », a-t-il poursuivi.

G.O.

ABONNEZ-VOUS

Votre journal au bureau ou à domicile

Contact: 05 532 01 09
Brazzaville

84, Boulevard Denis Sassou N'Guesso, Mpila Centre ville

Bureau de Pointe-Noire

Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire).

Tél. (+242) 06 963 31 34

Les Dépêches de Brazzaville
L'actualité au quotidien

DES FORMATIONS POUR BOOSTER VOTRE CARRIERE !

L'IPRC organise à Brazzaville et à Pointe-Noire des séminaires de formation selon le programme ci-dessous. Pour les inscriptions* et pour tous renseignements, contactez-nous aux coordonnées suivantes :
Tél. 06 913 81 45 | 06 992 04 91 - Email : inscription@iprc-training.org

INTITULE DE LA FORMATION

DUREE

PERIODE

Qualité-Hygiène-Sécurité-Environnement (QHSE)

5 jours

3 au 7 août 2015

Techniques de rédaction des termes de référence

3 jours

12 au 14 août 2015

Maîtriser les bases de la législation du travail

5 jours

18 au 24 août 2015

Les fondamentaux du contrôle interne en établissements bancaires et financiers

4 jours

24 au 27 août 2015

* Possibilité de remise pour plusieurs participants d'une même structure.

JUSTICE

« En politique tous les coups sont permis », déclare Siméon Mobondé

Comparaissant devant la cour criminelle de Ouessou en compagnie de neuf autres accusés dans l'affaire dite des « Kata-Kata » perpétrée dans les forêts du chef-lieu du département et à Pokola, l'ancien maire de Ouessou a jugé illégale son arrestation le 22 mai 2013 à Pointe-Noire.

Le procès le plus attendu de Ouessou a démarré le 4 août dans la salle polyvalente Nelson Mandela de la localité. Sur les douze accusés, un avait trouvé la mort et l'autre s'est évadé récemment. La première journée a été consacrée à l'enquête de personnalité. Mais certains aspects ont été abordés au cours de cette audience solennelle présidée par le premier président de la Cour d'appel de Ouessou, Christophe Bienvenu Babela qui a rappelé le contexte dans lequel cette affaire va être évoquée. « Il s'agit d'un contexte douloureux. Il faudra revenir sur des événements qui sont douloureux, mais nous devons, les uns et les autres, faire l'effort de se surmonter. C'est un dossier lourd qui a commencé par la police, la gendarmerie et le juge d'instruction avant d'être porté à la cour criminelle. Nous pouvons dire que nous sommes allés un peu très vite pour une affaire où il y avait onze accusés, en deux ans. Il vaut mieux plusieurs criminels en vie qu'un innocent mort », a-t-il rappelé. L'intervention du président de la



Les membres de la Cour

cour criminelle a été suivie par la lecture de l'arrêt de mise en accusation devant cette juridiction faite par Me Isaac Ondzé, greffier en chef de la Cour d'appel de Ouessou.

En effet, Siméon Mobondé, Benjamin Sounga Bitu, Michel Nganda Manenga, Patrice Bangondzo, Oko-Atipo, Emery Christian Sassa Mouna, Vanny Sosthène Etsoa « Asta Guerra », Abel Madomowé, Jean Lambo, Alphonse Momboma et Gaston Mboloko (évadé) sont poursuivis pour association

de malfaiteurs, assassinat, pratiques de charlatanisme, complicité d'assassinat et recel. Tous ces accusés dont l'âge varie entre 22 et 72 ans, sont de nationalité congolaise. Dans le groupe on y trouve aussi des populations autochtones. D'après cet arrêt, l'ancien maire de Ouessou avait pris contact avec Vanny Sosthène Etsoa à qui il avait exprimé son intention d'être ravitaillé en sang humain à des fins qui lui étaient purement personnelles et qu'il n'a jamais révélé à son interlocuteur. A la livraison, chacun des individus qui exécuterait la mission devrait être rémunéré à hauteur de 15 000 FCFA.

Attiré par la proposition, Sosthène Etsoa informe Madomowé Abel du projet, et ensemble ils s'emploient au recrutement des hommes de

mangent pas. Je ne regrette pas, le pouvoir c'est Dieu qui le donne. Je me remets à Dieu car rien ne peut se faire sans sa volonté. Je gérerais la

mairie, mais c'est un chemin de croix », a-t-il déclaré, en réponse à une question de la cour. Rappelons que ladite cour a découvert en pleine audience que Siméon Mobondé est un pasteur de l'église Liloba na nzambé de Ouessou. Les audiences vont se poursuivre demain avec l'audition des accusés. Le verdict est, quant à lui, attendu, sauf changement le 8 août prochain.

Parfait Wilfried Douniama

NOUVEAU AU CONGO

CONGO-INFO.COM
REPERTOIRE NATIONAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE DU CONGO

MINISTÈRE DE LA COMMUNICATION ET DES RELATIONS AVEC LE PARLEMENT

L'ANNUAIRE OFFICIEL ET INCONTOURNABLE
AVEC LE CONCOURS DU MINISTÈRE DE LA COMMUNICATION

LE SITE **L'APPLICATION**

TOUTES LES INFOS OFFICIELLES ET PRIVÉES DU CONGO !
TROUVEZ EN UN CLIC...
Entreprises, Ministères, Ambassades, Mairies, Hôtels...

Partenaire

L'application Congo Info en téléchargement gratuit sur tous les smartphones.

Contactez Alain Richard
+242 06 658 06 26 / alain@congo-info.com

Pour plus d'informations rendez-vous sur
www.congo-info.com

Allianz Voyage
Schengen, Monde Entier
Voyagez en toute sécurité

Allianz Congo Assurances
vous propose le meilleur de l'assurance voyage !
Nouveaux tarifs
A partir de 19 949 F.CFA TTC
Dépendant des lieux de destination auprès Allianz

Allianz

Siège social
Résidence Gabrille
Avenue Ligustrin/Pembellat
B.P. 340 Pointe-Noire - République du Congo
Tél. : +242 06 601 13 00
Email : allianz.congo@allianz-cg.com

Bureau de Brazzaville
Immeuble Elatia - 2ème Etage
Marché Plateau-Congo ville
République du Congo
Tél. : +242 05 012 95 54 / +242 22 604 50 21
Email : allianz.congo@allianz-cg.com

Avec vous de A à Z

PARTENARIAT

La situation du volontariat, une alerte pour le monde

Intitulé, « transformer la gouvernance », le rapport 2015 sur la situation du volontariat dans le monde a été publié le 4 août à Brazzaville, au cours d'une cérémonie organisée par le programme VNU/Congo, en collaboration avec le PNUD.

Ce document s'appuie sur des recherches menées dans plusieurs pays pour montrer comment le volontariat peut être un élément déclencheur pour la meilleure gouvernance. Il contribue pour faire participer les différentes composantes de la société à tirer profit de leurs efforts au programme de développement pour l'après 2015. S'appuyant sur des exemples des pays comme le Brésil, le Kenya, le Liban et le Bangladesh, ce rapport de 17 pages explique, à travers des exemples concrets comment des experts consacrent volontairement de leur temps pour améliorer la gouvernance au niveau local, national et mondial.

« Les volontaires travaillent avec les gouvernements et la société civile afin d'influencer les politiques et les lois, et de représenter les voix de ceux qui sont souvent exclues des décisions liées au développement. Le résultat final est plus inclusif et, finalement, plus efficace », indique le rapport. Alors que les Objectifs du millénaire pour le développement (OMD) convenu par les gouvernements en l'an 2000, ont galvanisé avec succès des milliers de personnes, le rapport rappelle qu'ils sont tombés à court de leurs ambitions dans certains domaines et dans certains pays, « car les efforts de



Anatole Collinet Makosso, au centre, publiant le rapport

de certains pays, comme le Pérou, le Mozambique et la Norvège qui ont adopté des lois et mis en place des cadres pour formaliser la contribution des volontaires.

« Le volontariat peut jouer un rôle complémentaire par l'autonomisation des citoyens et renforcer la confiance et la cohésion sociale nécessaire pour réaliser le changement

développement des pays ne prennent pas suffisamment en compte les besoins de tous les citoyens ».

En outre, le rapport fait l'éloge

que les populations et leurs dirigeants souhaitent. Cependant, il n'enlève ni n'atténue la responsabilité de l'Etat quant au développement hu-

main », a déclaré Anthony Ohemeng-Boamah, Représentant Résident du Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) lors de la cérémonie de lancement de ce rapport. Le ministre congolais de la Jeunesse et de l'éducation Civique, Anatole Collinet Makosso qui a également pris part à cette cérémonie estime pour sa part

que, la situation du volontariat ou son ampleur dans le monde se présente comme « une alerte aux autorités, aux organisations de la société civile, aux organismes bilatéraux, multilatéraux et autres parties à tirer pleinement profit du volontariat au niveau national, local et mondial ». « Ce cadre globalisant donne lieu aux spécificités qui serviront certes de piste à la discussion au sein de nos laboratoires de définition de stratégies de développement et du renforcement de la gouvernance dans notre pays. Il permettra d'orienter efficacement l'action du gouvernement en matière de création par le truchement du dispositif volontariat des jeunes », a-t-il ajouté.

Le lancement officiel de ce rapport s'est déroulé en présence du chargé de portefeuille Afrique de l'Ouest et du Centre, Paul Armand Menye, des représentants du corps diplomatique, des chefs d'agences du système des Nations Unies, des étudiants et de la société civile.

Yvette Reine Nzaba

CRISE BURUNDAISE

La médiation de l'Ouganda sollicitée

Suite à la détérioration continue de la situation sécuritaire au Burundi, le Secrétaire général de l'ONU, Ban Ki-moon, se dit inquiet et lance un appel au dialogue.

Le chef de l'ONU a renouvelé son appel à tous les Burundais pour qu'ils reprennent un dialogue inclusif sans délai afin de régler pacifiquement leurs différends sous l'égide du président ougandais Yoweri Museveni, comme l'a recommandé la Communauté des États de l'Afrique de l'Est.

« Le secrétaire général reste déterminé à appuyer les efforts de consolidation de la paix et de prévention des conflits au Burundi », a indiqué son porte-parole.

Ban Ki-moon a même discuté de la situation au Burundi avec le président ougandais Yoweri Museveni, et avec la présidente de la Commission de l'Union africaine, Nkosazana Dlamini-Zuma. À l'issue de leur rencontre, les trois dirigeants ont convenu de l'importance d'une étroite collaboration entre les Nations unies, la Communauté de l'Afrique de l'Est et l'Union africaine pour aider à trouver une solution à la crise au Burundi, a précisé le porte-parole du secrétaire général dans un compte-rendu.

La semaine dernière, la Mission d'observation électorale des Nations unies au Burundi (MENUB) avait estimé que l'environnement général dans le pays n'avait pas été propice au déroulement d'un processus électoral libre, crédible et inclusif.

Rappelons que la situation au Burundi s'est de plus en plus détériorée ces derniers jours, après l'assassinat d'un proche du président Pierre Nkurunziza, le général Adolphe Nshimirimana, le 2 août et de la tentative d'assassinat le lendemain de Pierre-Claver Mbonimpa, figure de la société civile burundaise et président de l'Association pour la protection des prisonniers et des droits humains (Aprodh).

L'élection présidentielle qui a été reportée à deux reprises a eu lieu le 21 juillet dernier après les législatives et locales qui se sont déroulées le 29 juin. Le Président sortant Pierre Nkurunziza a été réélu dès le premier tour. Sa candidature à un troisième mandat, qui était contestée par ses opposants, a entraîné une grave crise politique ces derniers mois. Des dizaines de milliers de Burundais ont fui vers les pays voisins pour échapper aux violences.

Y.R.Nz.

ENVIRONNEMENT

Barack Obama dévoile son plan de lutte contre le changement climatique

Le président américain a détaillé le 3 août son « America's Clean Power Plan », un vaste plan censé réduire les émissions de carbone du pays d'ici 2030. Au programme : développement des énergies renouvelables et réduction de l'utilisation du charbon.

Parmi les grands objectifs annoncés : la réduction de 32% d'ici à 2030 des émissions de carbone issues des centrales électriques, par rapport aux niveaux de 2005.

En effet, la version finale du

plan en 2022. Des aides financières sont prévues pour les Etats qui entreprendront des changements rapidement. Un système de quotas de droits à polluer échangeables entre les Etats est également envisagé.

« Le Président de la République salue le courage du Président Obama qui a annoncé la finalisation du Plan américain pour une énergie propre »

« Clean Power plan » s'annonce encore plus ambitieuse que celle dévoilée l'an dernier par l'administration Obama. Pour la première fois dans l'histoire du pays, les centrales électriques américaines, responsables de 40% des émissions de CO₂, vont être tenues de réduire leurs rejets. L'objectif initial avancé il y a douze mois n'était que de 30%.

Enfin, les mesures détaillent les objectifs que devront atteindre chaque Etat. Pour cela, ils devront proposer des plans d'ici à 2018, pour une applica-

tion en 2022. Des aides financières sont prévues pour les Etats qui entreprendront des changements rapidement. Un système de quotas de droits à polluer échangeables entre les Etats est également envisagé.

« Il n'y a pas de défi qui pose une plus grande menace pour notre avenir et pour les générations futures que le changement climatique. La plupart du temps, les problèmes auxquels nous faisons face sont temporaires et nous pouvons nous attendre à ce que les choses s'améliorent si nous y travaillons dur », a affirmé le président Américain, soulignant l'urgence d'agir.

« Mais voilà l'un des rares cas, de par son ampleur, de par sa portée qui, si nous

ne le réglons pas, ne pourra pas être inversé. Et nous ne pourrions probablement pas nous adapter suffisamment », a-t-il martelé.

A la suite de sa présentation, le plan de lutte contre le changement climatique a été immédiatement salué par la France et l'Union Européenne. « Ce plan est un pas en avant positif dans les efforts sincères des Etats-Unis pour réduire leurs émissions », a indiqué le commissaire européen chargé du climat, Miguel Arias Canete.

De son côté, le président Français, François Hollande a également salué ce plan en ces termes : « Le Président de la République salue le courage du Président Obama qui a annoncé la finalisation du Plan américain pour une énergie propre ».

Ce plan « constitue une contribution majeure au succès de la Conférence de Paris sur le changement climatique, organisée en fin d'année », précise un communiqué de l'Elysée.

Y.R.Nz.



Vous souhaitez développer sereinement votre activité ?



Nous pouvons vous y aider.

Nous fournissons des services et logiciels de gestion d'entreprise à plusieurs millions d'entreprises dans le monde.

Grâce à cette connaissance des entreprises, nous réalisons des solutions simples, souples et efficaces pour accompagner votre développement au quotidien.

Appuyés de nos experts locaux, vous avez la confiance nécessaire pour vous concentrer sur la croissance de votre activité.

Pour plus d'informations, contactez votre partenaire agréé local :

MT INFORMATIQUE
Tél. : 06 629 11 68
05 553 16 10

NEXTCOM
Tél. : 06 860 62 96

SOFTWARE SOLUTIONS
Tél. : 05 301 00 19
01 110 01 01

Comptabilité • Paie/RH • ERP • CRM



www.sage.fr - ContactInternational@sage.com - Tél. : +33 5 56 136 988

© Sage 2015 - Tout droit réservé. Société par Actions Simplifiée au capital de 6 750 000 €. Siège social : 10, rue Fructidor - 75034 Paris Cedex 17 - 313 966 123 RCS Paris, 07-15 - Création : CA-inspire

MET TOUT

PREFABS

Qualité et développement Durable !



Logements pratiques prêts à l'emploi

Bâtiment: **UL** galvanisé

Bâtiments et systèmes modulaires

Bâtiments en acier structurel

Cabines Mobilier urbain

Bâtiment préfabriqués

Bâtiments écologiques

Conteneurs de vie

Stations Services

Sanitaires

Hangars



Pointe-Noire Centre Ville - Avenue de Kimkambo (en diagonale de Servtec)

Tel : 06 9999 666 - 06 947 22 22

LA MUCODEC DE SIBITI CHANGE DE SIEGE

A partir du 03 Août 2015 à 08 heures, la Caisse



Locale MUCODEC de Sibiti ouvre ses portes dans un nouveau bâtiment.

Elle quitte l'ancien local pour un nouveau site, un nouvel espace moderne offrant un



meilleur accueil et de meilleures conditions de travail.

Sociétaires MUCODEC,

La nouvelle agence est située au cœur de la ville, au **N°18** de l'avenue Marien NGOUABI, près du Grand marché.

N'attendez plus, profitez de votre nouvelle agence qui vous offre un cadre moderne et convivial !

Encore plus proche de vous!



AFRIQUE/ÉTATS-UNIS

Le président Barack Obama et 500 jeunes leaders africains en tête-à-tête à Washington

Dans le cadre du programme Young African Leaders Initiative (YALI) cher à Obama, quelque 500 jeunes leaders africains dont cinq congolais, sont depuis trois semaines en stage sur le leadership aux États-Unis. Une conférence entre les jeunes promoteurs et le président noir, va couronner cette découverte.

Le premier président noir des États-Unis, Barack Obama, est déterminé à changer l'image de son pays, en lui proposant une nouvelle forme de partenariat avec l'Afrique, le futur eldorado du monde entier. Son initiative dénommée The Mandela Washington Fellowship for Young African Leaders (autrement dit, bourse d'études Mandela Washington pour les jeunes leaders africains), témoigne sans doute de cette nouvelle politique africaine de la Maison Blanche.

Au cours de cette rencontre riche en expérience, le locataire de la Maison Blanche et ses hôtes ont abordé des sujets divers notamment les initiatives privées, l'emploi, la lutte à la base contre le terrorisme ainsi que le phénomène de la criminalité en milieu jeune. « *Tout en restant fidèles en nos valeurs... nous sommes déterminés à lutter contre Boko Haram et Al-Qaïda dans le monde... mais il ne s'agit pas seulement de faire intervenir la police et l'armée mais d'aller vers les populations touchées,*

donc il faut encourager des partenariats avec la société civile », a déclaré Obama répondant à la question d'une participante, rapporte La Voix de l'Amérique.

Les plus chanceux de ce rendez-vous de donner et de recevoir, sont incontestablement les jeunes acteurs de la sous-région Afrique

« ces jeunes élites africaines ont suivi des stages de leadership dans certaines des universités les plus prestigieuses des États-Unis ».

centrale, une région en proie aux conflits armés. Nonobstant, les cinq congolais, il y a également des représentants de la République centrafricaine, de la République démocratique du Congo, de l'Angola, du Gabon... Ils seront certainement des modèles d'initiatives de développement, de démocratie, de paix et de dialogue dans leur pays d'ori-

gine. Puisque durant ce séjour « *ces jeunes élites africaines ont suivi des stages de leadership dans certaines des universités les plus prestigieuses des États-Unis* ».

Le programme YALI a été initié pour la première fois par le président Obama en 2010, il est destiné aux jeunes promoteurs subsahariens âgés entre 25 et 35 ans. Depuis la première édition, il mobilise plus de 500 leaders de la société bénéficiaires de la bourse d'études The Mandela Washington Fellowship for Young African Leaders. YALI

est aussi une œuvre familiale : lors de l'édition 2014, Michelle Obama, l'épouse du président américain avait déclaré : « *en tant que femme afro-américaine, cette conversation a un aspect très personnel. Le sang de l'Afrique coule dans mes veines et le futur du continent est très important pour moi* ».

Fiacre Kombo

BRACONNAGE

Ce que peut faire un lion....

La tuerie de Cecil, célèbre lion d'un parc animalier du Zimbabwe, a suscité une vague d'indignations dans le monde, moins que les 2000 morts en Méditerranée.

Il n'y a pas jusqu'à son nom qui ne soit source de malaise. Cecil, nom d'homme chez les anglophones, est pourtant un lion. Il était promis à la postérité non parce que considéré par La Fontaine (fabuliste français du 17^e siècle) comme le roi de la forêt, mais parce qu'au Zimbabwe, un autre Cecil est resté dans la mauvaise partie de l'histoire. C'est Cecil Rhodes, « fondateur » de cette Rhodésie qui prend souverainement le nom de Zimbabwe à l'indépendance, en 1980. Marc Twain est censé avoir écrit que « Rhodésie » était vraiment « *le nom juste pour une terre de pirateries et de saccages ; le nom juste pour cracher sur elle* ».

Donc, qu'un gestionnaire (blanc) de parc de safari (de Hwange) veuille donner le nom de Cecil à un lion, est en soi un acte qui en dit long sur les nostalgies. Et comment chacun, suivant la classe où il se situe, voit le déroulé de l'histoire des hommes. Cecil était un lion, un animal : l'avoir tué fut un acte de cruauté qui n'a rapporté qu'une joie sadique à l'auteur du coup de feu qui l'a abattu, le Dr Walter Palmer. Ce dentiste du Midwest américain est devenu le symbole de l'inutilité des chasses-safari. Il s'agit juste de tuer et de triompher de l'animal abattu, généralement né dans un

enclos aussi vaste soit-il, en se gonflant les muscles avec une fierté idiote : « *c'est moi qui l'ai tué !* ». Pas même de viande à rapporter à la maison ou, cas extrême, d'ivoire à exhiber. C'est une bestialité à peine croyable pour le Congolais.

Mais, qu'on se rappelle, un lion est un animal – seulement – pourrait-on ajouter, cynique. Il y a des drames affreux qui se déroulent même à nos portes et dont le commun des citoyens n'a que faire. La mort de Cecil a pourtant remué jusqu'à l'ONU dont l'Assemblée générale a adopté jeudi une résolution visant à combattre plus efficacement le commerce illégal des espèces sauvages menacées. Les votants parlaient d'éléphants et de rhinocéros, mais dans la tête de tous c'était à Cecil mort qu'on pensait.

En Grande-Bretagne, le professeur David Macdonald de l'université d'Oxford avait lancé un jour auparavant un appel aux dons pour la protection des félins. Il s'occupe du département de la protection animale de cette prestigieuse université. En Iran, le célèbre sculpteur Parviz Tanavoli, va dédier une partie de ses dernières œuvres au lion Cecil. Aux États-Unis, les trois plus grandes compagnies aériennes (Delta, United et American Airlines) ont décidé de bannir le transport des

trophées de chasse à bord de leurs avions. Pendant ce temps, le ministère de la Justice a décidé d'ouvrir une enquête contre le Dr Walter Palmer.

Au Zimbabwe même, le gouvernement a ordonné une « *vaste enquête pour réprimer et mettre fin à toute activité de chasse illégale* ». Tuer des animaux, oui, mais seulement si c'est légal ! Une décision qui révolterait littéralement l'ancienne comédienne Brigitte Bardot, devenue grande avocate de la cause animale, qui déclare pourtant : « *J'espère que les États-Unis répondront à la demande d'extradition du Zimbabwe pour que ce criminel (le Dr Palmer, Ndlr) soit puni plus sévèrement encore que ses complices dont la culpabilité est infiniment moindre !* ».

Le tollé est donc mondial et la réprobation de rigueur. Mardi, à Genève, l'Organisation internationale des migrations (OIM) a annoncé que le cap des 2000 morts noyés en Méditerranée depuis janvier a été franchi. Et ce bilan surpasserait celui de l'an dernier. Si on pouvait comparer les deux drames, l'assassinat d'un lion par un riche américain et la mort de désespérés pensant gagner l'Europe par la mer pour une vie plus digne, on dirait qu'il n'y a pas match. Un lion a réussi à faire pleurer la planète entière, 2000 migrants morts non. C'est toujours lui le roi !

Lucien Mpama

NÉCROLOGIQUE

Addhas Sylvia, la famille Mangoli et la famille Ndende ont la profonde douleur d'annoncer aux parents, amis et connaissances, le décès de leur neveu, fils et frère Mangoli Nkouka Patrick Hermann, alias Papy, agent de Télé-Congo, survenu le 1^{er} août à Brazzaville.

La veillée mortuaire se tient au n°72 rue Likouala Poto-Poto

La date des obsèques vous sera communiquée ultérieurement.



IN MEMORIAM

5 Août 2008-5 Août 2015

Cela fait exactement 7 ans qu'il a plu au Seigneur de rappeler à lui notre frère, père, époux : Jean Merlyns Yanga, inspecteur des Postes et télécommunications.

Le temps qui passe n'a pu effacer la douleur de la séparation, ni combler le vide. Sur ce, Rosé Adèle, Nelly, Christ et Jydhel ainsi que le colonel Guébé et familles prient tous ceux qui l'ont connu et aimé d'avoir une pensée pieuse à son égard.

A cet effet, des messes seront dites aux églises : Anne Marie Javoueh ;

Fatima et la Cathédrale Sacré-Cœur le 5, 6, 7, 8, 9, 10 Août 2015 à 6h30. Papa tu seras à jamais gravé dans nos cœurs.



À LOUER SUR LA RUE DE LA PAIX

À côté du marché Mougali surface de 500 m² au 2^e étage dont moitié en terrasse, moitié couvert, idéal pour restaurant, VIP, boîte de nuit
Tel : 05 557 70 02

À LOUER, VILLA à coté du Stade Ornano et du CHU

Sur 2 niveaux 2 appartements climatisés indépendants de 160 m² avec chacun
Un grand salon, salle à manger, terrasse, Trois chambres avec placards aménagés et cabinet de toilette, Cuisine avec placards.
Entrée séparée avec jardin privatif pour chaque niveau avec parking de 3 voitures. Annexe pour servitudes.
Groupe SDMO.
Bâche à eau avec supprimeur.
Tel : 05 557 70 02

VENTE

Parcelle à vendre à Poto-Poto 1, centre ville la Gare.

Adresse : N° 11 rue 5 février

Surface : 666,15 m²

Contact : 06 671 12 90 / 06 662 51 73 / 05 546 12 19

COOPÉRATION ET DÉVELOPPEMENT

L'Égypte signe son retour en Afrique

En invitant 24 journalistes africains en Égypte, le ministère des Affaires étrangères de ce pays voulait leur permettre de découvrir « la nouvelle Égypte », celle qui a résolu de se lancer à la reconquête de l'Afrique

« L'Afrique est notre extension naturelle », a reconnu le ministre égyptien des Affaires étrangères, le 3 août, lors d'un échange avec des hommes et femmes de la presse et des médias de plus de dix pays

de l'unité africaine (Oua), aujourd'hui Union africaine ; elle a soutenu les pays africains dans leur lutte de libération et d'indépendance », explique le ministre égyptien. Mais cette politique impulsée par Nasser

alors qu'elle dispose d'atouts pour le faire. « Mieux vaut tard que jamais ! », lance le ministre des Affaires étrangères en ajoutant que son pays n'est en compétition avec aucun autre. Une réponse à la question d'un jour-



Le ministre égyptien des Affaires étrangères posant avec des journalistes africains

d'Afrique de l'Ouest, du Centre et de Djibouti. Le disant, Samef Choukry reconnaît l'erreur commise par son pays de s'être tournée vers l'Occident, le retard pris et le manque à gagner pour ce « géant » africain.

« Nous parlons bien de retour car l'Égypte a été à l'origine de la création de l'Organisation

et sur laquelle s'est appuyée Sadate, avait connu un ralentissement sous Moubarak. « Sans rompre les relations diplomatiques avec les pays du continent, l'Égypte avait cessé de se manifester à travers des investissements économiques par exemple, ou une coopération assise sur des actions concrètes

naliste qui lui a brandi « l'offensive » du Maroc sur le continent. « Au contraire, dit-il, si chaque pays peut contribuer à cette bataille, l'Afrique relèverait d'importants défis en matière de développement » et pourrait faire un pied de nez à l'Occident qui ne l'a pas aidé à émerger.

Un instrument au service de l'Afrique

La nouvelle politique africaine de l'Égypte s'appuie sur un instrument mis en place depuis juillet 2014 par l'Agence égyptienne de partenariat pour le développement (AEPD).

Pilotée par le Dr Hazem Fahmy, cette agence (version égyptienne de l'AFD) intervient dans de nombreux secteurs comme la diplomatie, la santé, l'agriculture, la sécurité, la justice, l'énergie avec à la clé des financements et des formations pour des ressortissants des pays de l'Afrique subsaharienne. « Au-delà des échanges d'expériences, nous apportons notre expertise aux frères africains. Dans le domaine de la santé, nous intervenons sur des maladies difficiles », a précisé le Dr Hazem. Il a annoncé l'organisation en octobre prochain d'un forum économique dont l'objectif est d'ouvrir des relations commerciales et économiques entre l'Égypte et les autres pays africains.

Quelle réponse contre le terrorisme ?

Pour atteindre les objectifs qu'elle s'est fixés, le gouvernement égyptien a mobilisé un important fonds pour rendre l'action de l'AEPD efficace.

C'est fort de sa stabilité politique retrouvée que le pays des pharaons affiche ses ambitions pour l'Afrique. Mais le peut-elle si le continent est miné par des conflits et pris en otage par des groupes terroristes. Le ministre égyptien des Affaires étrangères a annoncé une importante réunion à laquelle son collègue de la Défense entend convier ses pairs africains. Objectif : leur partager l'expérience égyptienne en matière de lutte contre les terroristes et évaluer avec eux les meilleures approches de riposte à apporter à la menace des extrémistes.

Figure de proue de la diplomatie égyptienne en Afrique, Mohammed Faiq, a partagé son expérience avec la presse africaine qu'il a reçue, le 4 août, à la Commission nationale des droits de l'Homme dont il a désormais la charge. Pour avoir été l'homme de Gamal Abdel Nasser auprès des pays africains en quête de libération et d'indépendance, ce presque nonagénaire ne désespère pas face au terrorisme. Pour lui, la réponse est dans la volonté politique des gouvernants africains et dans la conjugaison des efforts plutôt que dans l'attentisme ou les plaintes.

Jocelyn Francis Wabout
(Le Caire)



Vous souhaitez développer sereinement votre activité ?

Nous pouvons vous y aider.

Nous fournissons des services et logiciels de gestion d'entreprise à plusieurs millions d'entreprises dans le monde.

Grâce à cette connaissance des entreprises, nous réalisons des solutions simples, souples et efficaces pour accompagner votre développement au quotidien.

Appuyés de nos experts locaux, vous avez la confiance nécessaire pour vous concentrer sur la croissance de votre activité.

Pour plus d'informations, contactez votre partenaire agréé local :

LOGICIELS ET SERVICES RDC
Tél. : 09 90 368 162

MTI SARL
Tél. : 09 98 791 144

WINGO.NET
Tél. : 08 58 890 000

Comptabilité • Paie/RH • ERP • CRM

www.sage.fr - ContactInternational@sage.com - Tél. : +33 5 56 136 988

ECHÉANCES ÉLECTORALES

Le MLC appelle au respect de la constitution

Ce parti politique rappelle au chef de l'Etat sortant, son engagement pris dans ce sens à l'issue des concertations nationales, devant la communauté nationale et internationale.

A l'issue de la session extraordinaire de son bureau politique tenue du 26 au 31 juillet, sous la conduite de la secrétaire générale Eve Bazaiba Masudi, le Mouvement de libération du Congo (MLC) s'est dit prêt pour les élections attendues dans le pays. Se félicitant du travail abattu, en alignant les candidats députés provinciaux sur toute l'étendue du territoire national, le bureau politique du MLC a également investi les candidats gouverneurs et vice-gouverneurs, dans les nouvelles provinces où cette formation politique a un poids politique significatif au sein des assemblées provinciales. Pour maximiser ses chances, ce parti, qui a renouvelé son attachement à son président, le sénateur Jean-Pierre Bemba, a accepté le principe d'alliances avec des personnalités avec lesquelles il partage la même vision.

Le Bureau politique du MLC a également conseillé le positionnement de tous les députés provinciaux MLC des autres provinces comme candidats aux bureaux des assemblées provinciales, alors qu'il a aussi levé l'option de payer la caution pour tous les candidats ainsi que ceux retenus comme indépendants.

Le spectre de glissement mis en place



La salle de réunions du MLC, lors de la clôture des travaux.

Le MLC a également dénoncé la mise en place du spectre de glissement tant redouté par le peuple congolais et la communauté internationale. Ce parti politique, qui a dit prendre acte de la mise en œuvre de l'article 2 de la constitution, relatif à la réorganisation administrative du pays en 25 provinces et la

ville de Kinshasa, a fustigé certains actes menés dans le cadre des échéances électorales. Le bureau politique s'est no-

prévu. « *Ce qui va, sans doute modifier le calendrier des élections provinciales tel que publié par la Céni* », redoute

tives dans l'organisation des élections. Cette institution est appelée notamment à prendre une décision convoquant l'élec-

tamment insurgé contre la note circulaire du ministre en charge de l'Intérieur, sur la suspension de la mise en place des bureaux définitifs des assemblées provinciales, ainsi que le report de l'organisation des élections des gouverneurs et vice gouverneurs, au 6 octobre au lieu du 31 août tel qu'initialement

cette formation politique. Le bureau politique du MLC, qui rappelle au président de la République sortant, son engagement de respecter la constitution, principalement en ce qui concerne les échéances électorales, pris à l'issue des concertations nationales, a également rappelé à la Céni, ses préroga-

tion d'un nouveau président de la République, quatre-vingt-dix jours avant l'expiration du mandat du président en exercice. « *Tout glissement planifié ou toute tentative de révision constitutionnelle sera voué à l'échec par le peuple congolais* », a averti le MLC.

Lucien Dianzenza

ÉLECTIONS LOCALES, URBAINES ET MUNICIPALES

Une nouvelle session extraordinaire en vue au Sénat

Mis en demeure de voter la loi sur la répartition des sièges par circonscriptions électorales, les sénateurs ont compris que la seule voie d'issue pour régler l'actuelle crise politique, est de voter ladite loi pour permettre au processus électoral de poursuivre son cours normal.

Le microcosme politique congolais reste encore marqué par le fâcheux précédent créé par la Chambre haute du Parlement qui n'a pas voté, faute de quorum, la loi sur la répartition des sièges par circonscriptions électorales lors de sa plénière du vendredi 31 juillet dernier. Une véritable impasse s'est alors installée dans l'arène politique avec, en toile de fond, l'impossibilité pour la Céni d'organiser les élections locales, municipales et urbaines conformément à son calendrier électoral. La polémique a aussitôt enflé devant ce cas de figure exceptionnel, le Sénat - saisi en deuxième lecture - ayant rejeté un texte venu de l'Assemblée natio-

nale, sans passer par la commission paritaire mixte. Le non vote de ce texte de loi a, comme il fallait s'attendre, ravivé la tension à l'hémicycle du palais du peuple jusqu'à frôler une crise interinstitutionnelle aux conséquences imprévisibles pour le pays. Sénateurs et députés se sont tirés à boulets rouges tout en se rejetant la responsabilité du blocage. L'application de l'article 113 de la Constitution du 18 février 2006 sur la primauté de la Chambre des élus directs - entendez l'Assemblée nationale - concernant l'éventualité d'une divergence pouvant persister à la commission paritaire mixte a notamment été évoquée comme une des pistes de solution à ce qui revêtait les contours d'une réelle crise politique. Pour une frange importante des députés nationaux, le rejet par les sénateurs, du texte adopté par l'Assemblée nationale n'est ni plus ni moins qu'une expression de vote. Ce qui, d'après eux, place automatiquement les

deux organes de la loi dans une situation d'adoption d'un texte dans des termes non identiques. D'où l'application de l'article 113 de la constitution devient-elle impérative pour régler un tel différend de sorte à harmoniser les vues pour dégager un texte identique. Une approche que ne partagent pas des sénateurs plutôt partisans de « *tabula rasa* » dès lors que le texte controversé n'a pas fait l'objet d'un examen à leur niveau et, de ce point de vue, ne peut être soumis à une commission paritaire qui ne concerne que des textes adoptés dans des termes non identiques. Dans ce cas de figure, estiment-ils, la primauté de l'Assemblée nationale, telle que consacrée dans l'article 113, ne s'applique pas du tout puisque le texte en question est resté en l'état, sans subir la moindre modification en deuxième lecture. Face aux divergences des deux chambres quant à l'application de l'article querellé, des voix se

sont levées pour proposer la piste de la saisine de la Cour constitutionnelle pour sa meilleure interprétation.

L'unique voie de sortie

C'est dans ce climat délétère que députés et sénateurs ont évolué ces derniers jours, les uns et les autres cherchant à tirer la couverture de leur côté sur fond d'un juridisme taillé sur mesure. Dans l'opinion, l'image des sénateurs s'est vue quelque peu écornée du fait de leur obstination à renvoyer le projet de loi portant répartition des sièges à la session ordinaire de septembre tout en sachant que cela risquerait de perturber le calendrier électoral en mettant la Céni dans l'impossibilité d'organiser la série des scrutins prévus cette année, dont les provinciales. Ce qui entrainerait, de fait, la rallonge de leur mandat. Issus des scrutins de 2007 et hors mandat depuis 2012, les sénateurs seraient tentés de s'accrocher au pouvoir sans légitimité du peuple

souverain, se convainquant de nombreux analystes. C'est ainsi que pour apaiser les esprits et faire revenir à la raison les sénateurs qui, de l'avis général, ont failli, le bureau politique de la Majorité présidentielle est monté au créneau pour inviter la chambre haute à convoquer une nouvelle session extraordinaire en vue de voter le projet de loi querellé. C'est, dit-on, la seule voie d'issue pour sortir de l'impasse actuelle. L'option a finalement été levée par les sénateurs qui ont convenu de se réunir en plénière le lundi 10 août prochain. En l'absence de Kengo, la session aurait été convoquée par le premier vice-président Mokolo wa Pombo. Mis en demeure de voter la loi sur la répartition des sièges et face aux pressions subies de toute part, les sénateurs ont finalement compris qu'ils n'ont plus d'autre alternative que de voter cette loi afin de permettre à la machine électorale de poursuivre son bonhomme de chemin.

Alain Diasso

ESU

Un plaidoyer pour l'équipement de l'ISPT-Kin

Pour les autorités et toute la communauté de cet établissement, la dotation d'infrastructures adaptées permettra à cette institution de bien remplir sa mission, de doter le pays des formateurs en technique, pour son développement.

L'Institut supérieur pédagogique et technique de Kinshasa (ISPT-Kin) a procédé, le vendredi 31 juillet, à la collation de grades et à la clôture de l'année académique 2014-2015. C'était l'occasion pour le nouveau comité de gestion de cette institution d'enseignement supérieur et technique conduit par le Pr Donatien Ntantu Ibula, et toute la communauté de l'ISPT-Kin, de lancer un plaidoyer pour l'équipement de cet établissement. « *Personne n'ignore la noble mission de l'ISPT, qui est de former des enseignants en technique dont le pays a besoin pour son développement. Nous sollicitons de l'autorité de tutelle, une attention particulière pour la survie de l'enseignement supérieur, en général et de l'ISPT-Kin, en particulier* », a souligné le directeur général de cet établissement.

Cette sollicitation a également été soutenue par le secrétaire général de l'ISPT-Kin, Joseph Désiré Bukweli Kyemba, qui, tout en soulignant la qualité des produits issus de cet institut, a émis le vœu de voir les autorités s'impliquer en vue de permettre à l'établissement de continuer à fournir au pays, des cadres pour soutenir son

développement. « *Malgré la concurrence, l'ISPT-Kin n'a peur de rien et n'envie aucune institution technique*



remise des diplômes aux lauréats 2014-2015, par les membres du comité de gestion de l'ISPT-KinPhoto Adiac.

pédagogique car, il met à la disposition des entreprises, des techniciens de haut niveau. Ses étudiants se défendent bien partout où ils sont admis. Notre souhait est de travailler en vue de continuer à donner des bons produits à la nation congolaise. Nous lançons un cri d'alarme aux autorités et personnes de bonne volonté en vue de venir en aide l'ISPT-Kin », a-t-il souligné.

De leur côté, les lauréats de cette session et les étudiants, par leur représentant et le

président du comité des étudiants, ont reconnu la qualité d'enseignements fournis à l'ISPT-Kin, tout en soulignant

dans l'hymne national, le Dêbout Congolais. Mais, pour cet enseignant, « *les efforts doivent être fournis en*

sur l'esprit de dialogue, qui caractérise ce nouveau comité de gestion qui conduit aux destinées de l'ISPT-Kin. Pour lui, les contacts étroits avec les étudiants, les personnels académique et administratif ont donné des résultats satisfaisants dont la cérémonie de collation de grades, que l'ISPT-Kin n'a plus organisée depuis de longues dates. Le directeur général de l'ISPT-Kin a, enfin, fait la promesse de continuer dans le même sens, avant d'appeler les lauréats et tous les étudiants à être les « ambassadeurs » de cet établissement, partout où ils se retrouvent.

Six licenciés et treize gradués

Pour la première session de l'année académique finissant, l'ISPT-Kin a lancé dans le marché du travail, six licenciés et treize gradués parmi lesquels, deux femmes, pour les deux filières (électricité et mécanique).

Les autres finalistes, la grande majorité (136 pour la section graduat et 50 pour la licence), ont expliqué les autorités de l'ISPT-Kin, présenteront leurs travaux au cours de la deuxième session.

Rappelons que la première filière a comme options, l'électronique, l'électromécanique, l'informatique industriel et réseaux, l'électromagnétique et la télécommunication. Et, la deuxième filière, l'électromécanique, la mécanique agricole et automobile, la construction métallique et navale, la mécanique appliquée et la mécanique de production.

Lucien Dianzenza

une inadéquation entre cette qualité d'enseignements et les infrastructures. Eux également ont sollicité des autorités du pays, d'équiper l'établissement pour assurer la formation de la jeunesse.

La mission d'éclairer le pays

Soulignant la mission dévolue à l'ISPT-Kin, le responsable du département accueil et guidance, Ademar Ciamala Kabambi, a noté que l'ISPT-Kin a été créé pour participer à la construction d'un beau pays, comme indiqué

semble pour permettre à cet établissement de participer à la l'accomplissement de ce rêve de Pères Boka et Lutumba, qui, aujourd'hui, est le credo de toute la nation congolaise ».

Déjà, le directeur général de l'ISPT-Kin, a souligné la décision prise par son équipe, dont les étudiants ont dit venir avec un nouveau vent, un nouvel esprit, d'améliorer les conditions d'apprentissage et d'hébergement ainsi que d'accroître le nombre d'étudiants. Le Pr Donatien Ntantu Ibula a également insisté

SANTÉ

Les professionnels de médias impliqués dans la promotion de l'allaitement maternel

Les journalistes membres du Réseau de journalistes amis de l'enfant (RJAE) ont été appelés à soutenir les bonnes pratiques de l'allaitement maternel et surtout encourager les femmes qui travaillent à allaiter.

Cet appel leur a été lancé par le Dr Tusuku du Programme national de nutrition (Pronanut) et par le responsable du programme de nutrition à l'Unicef. C'était en prévision de la semaine mondiale de l'allaitement maternel qui sera célébrée en RDC du 10 au 17 août prochain. Le thème retenu est l'allaitement maternel et le travail.

Au cours de cette journée d'information organisée par le ministère

de la Santé publique à travers son programme national de nutrition avec l'appui de l'Unicef, le Dr Tusuku a démontré qu'il est possible aux femmes qui travaillent d'allaiter. Toutefois, reconnaît-il, il ya des préalables à remplir à savoir le temps et la proximité. Pour ce qui est du temps, le Dr Tusuku recommande qu'on donne un congé de maternité rémunéré d'au mois 6 mois. En sus de cela, il faut donner à la femme allaitante qui travaille une ou plusieurs poses d'allaitement pendant les heures de travail pour qu'elle puisse allaiter son enfant. Pour ce qui est de la proximité. Il faut, explique le Dr Tusuku, penser à installer au lieu de travail des garderies, des salles ou

espaces réservés aux femmes qui peuvent allaiter sans problème leurs bébés ; ou encore prévoir des endroits privés où les femmes peuvent exprimer et conserver le lait maternel.

Les avantages de l'allaitement maternel

Activité noble, naturelle et salvatrice, l'allaitement maternel doit se faire selon les trois composantes suivantes : la mise au sein dans l'heure qui suit l'allaitement ; l'exclusivité de l'allaitement maternel pendant 6 mois et la continuité de l'allaitement jusqu'à deux ans ou plus. Pour le Dr Tusuku, l'enfant doit téter le jour comme la nuit et cela à sa demande.

L'allaitement maternel présente plusieurs avantages. Pour l'enfant, le colostrum, premier lait qui sort après l'accouchement, est très nutritif dans la mesure où il protège l'enfant contre les maladies, il lui permet de dégager les premières selles. Le lait maternel contient 87% d'eau et apporte tous les éléments nutritifs dont l'enfant a besoin pour sa croissance et son développement, évite à l'enfant de souffrir de la malnutrition, des infections respiratoires aiguës, de l'obésité et bien d'autres maladies. Ce lait assure une croissance et un développement harmonieux pour l'enfant. Il renforce le développement du cerveau et l'augmentation du quotient intellectuel.

Pour la mère, l'allaitement maternel facilite l'expulsion du placenta et réduit le risque d'hémorragie après l'accouchement, la tétée précoce stimule la production du lait et il constitue une méthode efficace de contraception à plus de 98% pendant 6 premiers mois. Pour la famille et la communauté, on cite comme avantages de l'allaitement maternel : « *pas de dépenses liées à l'achat du lait, réduction des frais médicaux liés aux maladies, le bien-être social dû à l'absence des maladies, la réduction des maladies, réduction de charge pour le système de santé, augmentation de la force productivité et le capital humain* ».

Aline Nzuzi

INTERVIEW

Nolda Di. Massamba : « Tshibawu met en lumière le traitement infligé à la femme souvent de façon arbitraire »

Comptée parmi les personnages principaux du court métrage Tshibawu plébiscité meilleure réalisation à la seconde édition du Festival international du cinéma de Kinshasa, Nolda Di. Massamba s'est confiée aux Dépêches de Brazzaville à la suite de la remise des prix le dimanche 26 juillet à la Place de l'échangeur.

Les Dépêches de Braz-

femme qui vous revient dans Tshibawu ?

ND. M : C'était très difficile. Il y a deux vues présentées dans le film. La première c'est celle où la femme a l'air coupable. Et dans la deuxième, intervient celle où l'on montre les faits tels quels, ceux qui ont fait croire en sa culpabilité. Tshibawu est un principe ancestral des Baluba qui fait de la femme infidèle un porte-malheur. Et donc, elle est mal-



Nolda Di. Massamba brandissant le prix de la meilleure réalisation

zaville (LDB) : Que représente pour vous le prix décerné à Tshibawu ?

Nolda Di. Massamba (NDM) : Il représente beaucoup. J'étais très contente qu'il ait reçu ce prix car le sujet du film qui a trait à la condition de la femme représente beaucoup pour le réalisateur Patrick Kuba et moi. Nous savons les viols dont sont victimes les femmes dans l'Est de notre pays et c'était un moyen d'évoquer cette réalité des violences faites à la gent féminine.

LDB : Est-ce le premier film dans lequel vous jouez depuis votre retour au pays ?

ND. M : Non, c'est le second. Le premier dans lequel j'ai joué c'était Lopango de Phil Kennah.

LDB : Était-il facile de jouer le personnage de la

traîtée et déconsidérée car elle est tenue pour une porte ouverte à la malédiction qui peut occasionner la mort du mari, ou tout le moins attirer de sérieux désagréments dans le foyer. Parfois, les femmes sont accusées à tort. Il n'y a pas de procès qui tiennent. Attrapée ou soupçonnée, peu importe, c'est l'interprétation des faits qui compte, la femme est tout de suite accusée sans autre forme de procès. Sans aucune preuve, elle peut se retrouver dans une situation difficile et dépourvue de tout moyen de défense car la parole ne lui est pas accordée. Accusée à tort, elle ne jouit d'aucun moyen de défense et donc Tshibawu voulait mettre en lumière ce traitement infligé à la femme bien des fois de manière tout à fait arbitraire.

Propos recueillis par Nioni Masela

JUSTICE

L'UE appelle à consolider les bases de la réforme

Après la pose de la première pierre pour la construction du nouvel Institut national de formation judiciaire à Kinshasa, la délégation de l'Union européenne en RDC espère à présent une rapide validation des textes à la primature.

Dès le départ, en 2012, l'UE a apporté tout son soutien à la mise en oeuvre du projet de création de cet institut. Il s'agit d'efforts menés conjointement entre le ministère de la Justice, le Conseil supérieur de la magistrature et les bailleurs de fonds dans le cadre de la réforme de la justice en RDC. Cette idée de construire un tel édifice a fait l'objet d'un intérêt particulier lors des débats organisés à l'occasion des états-généraux de la justice.

En effet, lors des travaux, les participants ont insisté sur la nécessité de construire un Institut national de formation judiciaire capable d'assurer la formation

initiale et continue des magistrats, des personnels judiciaires et de l'administration pénitentiaire. En fait, il faut arriver à renforcer les bases de la réforme de la justice, a soutenu l'ambassadeur de la délégation de l'Union européenne en RDC, Jean-Michel Dumond. L'objectif de cette formation est de permettre aux cadres et personnels de toute la chaîne judiciaire d'être plus respectueux des règles d'éthiques et plus efficaces dans la protection des droits de l'Homme et dans la lutte contre la corruption.

Les prochaines échéances concernent l'élaboration du budget de fonctionnement et la mise en place des équipes. De-

puis plusieurs années, l'UE est impliquée dans un cycle de partenariat unique avec la RDC qui a abouti justement à ce projet de construction. Le diplomate a rappelé l'intérêt porté par les dirigeants européens à la protection des droits de l'Homme et à la lutte contre la corruption.

Avec l'aide des partenaires, il y a un espoir de voir cet institut ouvrir ses portes dès 2016. Entretemps, l'on espère une rigueur dans le processus de sélection des auditeurs futurs magistrats, des secrétaires de parquet, des greffiers et des personnels de l'administration pénitentiaire. En réussissant ces étapes, il sera possible de garantir la qualité des premiers cycles de formation dès 2016 ou plus tard au début de l'année 2017, a conclu le diplomate européen.

Laurent Essolomwa

FOOTBALL

Un séminaire à Kinshasa sur l'éradication des violences dans les stades

La Fédération congolaise de football association (Fecofa) a organisé, du 3 au 4 août à l'Hôtel Béatrice de Gombe à Kinshasa, un séminaire national sur la violence dans les stades. Cette session de deux jours s'adressait aux dirigeants des clubs, encadreurs sportifs, policiers et militaires.

« Plus aucune vie ne soit mise en danger par le football », a été l'objectif de ce séminaire qui a réuni une centaine de participants. A l'ouverture du séminaire, on a noté la présence du ministre des Sports, Sama Lukonde Kyenge, du président de la Fecofa, Constant Omari, et du général Célestin Kanyama de la Police nationale. Différents sujets ont été traités en vue de ramener et conforter l'une des fonctions principales du football, celle d'être un facteur de cohésion nationale et non une source de malheur et de désolation pour le pays. « Le règlement de la Fifa sur la sûreté et la sécurité dans les stades », « L'opportunité des poursuites par les cours et tribunaux ordinaires des violences survenues au cours d'un match » et « L'encadrement des supporters avant, pendant et après le match » ont été les différents sujets abordés lors de ces assises.

En RDC, aucun stade ne répond aux normes internationales, excepté le stade privé du TP Mazembe de Lubumbashi avec 22 mille places, a déploré le président Constant Omari de la Fecofa. Et le gouvernement, a-t-il regretté, est en train de construire des stades municipaux en lieu et place des stades nationaux. Le sélectionneur des Léopards, Florent Ibenge Ikwange a pour sa part stigmatisé l'attitude de certains entraîneurs des clubs qui consiste à inciter les supporters à la violence lorsqu'ils ne sont pas d'accord avec les décisions arbitrales. Et pourtant, a-t-il fait remarqué, les entraîneurs ne se battent jamais entre eux. Dans son exposé intitulé « Sécurité avant, pendant et après le match », le général Célestin Kanyama, l'une des autorités policières de la ville de Kinshasa a insisté sur l'importance de rassembler plusieurs données avant chaque match. C'est

par exemple le cas de « la date et l'heure de la rencontre, qui peuvent parfois coïncider avec d'autres événements pouvant influencer l'esprit des supporters » ; le maintien de l'ordre public pendant le déroulement du match ou après le match relève du devoir de la police, a martelé Célestin Kanyama. Les travaux en atelier et la rédaction de l'acte d'engagement à mettre en application dès l'ouverture de la saison 2015-2016 ont été au menu de la deuxième journée du séminaire le 4 août 2015.

L'on souligne que les autorités du pays ont exigé des instances sportives, particulièrement, celles du football national l'organisation d'un séminaire sur la cruciale question des violences dans les stades de manière à sensibiliser contre ces maux qui rongent le football national. Ce séminaire devrait donc se tenir avant l'ouverture de la saison. Rappelons-le, des troubles ont dangereusement resurgi dans les stades du pays, principalement à Kinshasa, à Lubumbashi et à Mbuji-Mayi. Il y a même eu mort d'hommes. Les autorités du pays ne devraient donc pas croiser les bras devant cette situation.

Martin Enyimo

ERRATUM

Une coquille s'est glissée dans l'article intitulé « Michel Bongongo consolide sa cote » paru dans notre édition de lundi 3 août en page 14 attribuant malencontreusement la paternité du sondage à l'Institut « Les Points » alors que c'est « Échos d'opinion » qui en est l'auteur. Sincères excuses.

SÉCURITÉ PUBLIQUE

Lancement à Pointe-Noire de l'Opération spéciale de sécurisation de la ville

Cette opération a été officiellement lancée lundi 3 août à l'occasion du rassemblement mixte des éléments de la force publique des forces armées congolaises des départements de Pointe-Noire et du Kouilou, tenu au camp militaire 31 juillet, sous la houlette du contrôleur opérationnel de ladite opération, le colonel de police Gaétan Victor Oborabassi, accompagné d'autres autorités et agents des forces armées congolaises des départements de Pointe-Noire et du Kouilou

Prenant ainsi possession du personnel et d'autres moyens mis à sa disposition en vue de la réussite effective de cette opération, le Colonel de police Gaétan Victor Oborabassi a expliqué que, le déroulement de cette opération obéit à l'application du concept « opération n°00264 du 18 juillet 2015 » relatif à la sécurisation des villes du Congo conformément au plan de mesure n°2466 du 29 juillet 2015. « Je vous exhorte à plus d'engagement et d'efficacité dans l'exécution des missions assi-

gnées, en veillant à la discrétion, la cohésion, le strict respect des règles de comportement, et d'engagement », a-t-il déclaré.

En effet, l'orateur a aussi signifié que, même s'il n'existait pas encore de crises liées à l'insécurité dans les départements de Pointe-Noire et du Kouilou, le lancement de cette opération constitue une occasion de plus pour les agents des forces armées et de la police évoluant dans les deux départements de renforcer à nouveau leur vigilance en vue de



Le contrôleur opérationnel de l'opération: Le colonel de police, Gaétan Victor Oborabassi pendant le lancement de l'opération

la sécurisation des personnes et de leurs biens. « La sécurisation

des personnes et de leurs biens, le maintien de l'ordre public a toujours été un objectif commun

de l'ensemble des agents de la force publique. En effet, cette opération permet aussi aux différentes autorités de la police, de la gendarmerie et de l'armée d'avoir avec un œil plus attentif sur le travail des agents sur le terrain en vue de la préparation des deux événements majeurs à savoir: les 11ème jeux africains qui auront lieu du 4 au 19 septembre prochain à Brazzaville et la célébration des festivités de l'indépendance du 15 août prochain », a-t-il conclu.

Rappelons qu'il s'agit d'une opération de police élargie à d'autres composantes de la force publique notamment la gendarmerie et l'armée, sa durée est fixée à dix jours dans sa phase expérimentale.

Séverin Ibara

SÉCURITÉ CIVILE

Le nouveau directeur départemental installé dans ses fonctions

La cérémonie de présentation et de prise de commandement officielle du nouveau directeur départemental de la sécurité civile de Pointe-Noire et du Kouilou, le colonel de police Evariste Linga a eu lieu vendredi 31 juillet au siège de la préfecture de la ville en présence de Jacques Banongo et d'Alexandre Honoré Packa respectivement directeur général de la sécurité civile et préfet du département de Pointe-Noire, en présence de plusieurs autres autorités civiles et militaires de ces départements.

Répondant à la presse au cours de cette cérémonie, le nouveau promu a d'abord remercié sa hiérarchie pour la confiance et le choix porté en sa personne conformément à ses nouvelles fonctions. Il a aussi dégagé la principale vocation du métier de sécurité civile qui consiste à sauver les vies humaines. « Nous avons une lourde responsabilité, l'ambition première de la sécurité civile est de sauver les vies humaines. Ainsi pour une meilleure représentativité des services de sécurité civile à travers l'ensemble du territoire national, le gouvernement de la République est en train de multiplier des stratégies afin de mettre en place des mécanismes de décentralisation en vue de mieux secourir les vies humaines et mieux lutter contre des feux de diverse nature à travers tout le pays », a-t-il indiqué.

Rappelons que le nouveau promu remplace à ce poste le lieutenant-colonel, Cyprien Ngouala qui assumait l'intérim. Cette prise de fonctions obéit conformément à l'arrêté n°16725/MID/CAB du 2 juillet 2015, portant nomination des directeurs départementaux de la sécurité civile. Redorer l'image du sapeur pompier est l'un des objectifs que s'est assigné la direction générale de la sécurité civile. Une préoccupation qui passe inéluctablement par la mobilité des cadres sans laquelle rien ne sera envisageable, celle-ci permet de redynamiser la profession de pompier afin de faire face aux calamités naturelles et technologiques qui ne cessent d'accroître.

S.I.

MUSIQUE

Caprice Dicon et Varan de Komodo en concert au night club Ngalambi forever

Ce vendredi 7 août, les deux artistes de renom, à savoir, Caprice Dicon et Varan de Komodo vont donner un spectacle de musique au night club, Ngalambi forever dans la ville de Pointe-Noire.

Sans contredit, les deux artistes musiciens ponténégrins les plus marquants de leur génération, Varan de Komodo et Caprice Dicon sont des références incontournables dans le domaine de la musique à Pointe-Noire.

Ces deux artistes sont de véritables bêtes de scène, la musique s'est taillée une place de choix dans les cœurs du public

ponténégrin grâce à leurs talents, leurs polyvalences et leurs charismes.

Le 7 août, ces deux chanteurs vont en mettre plein la vue aux ponténégrins, ils ont promis un riche spectacle à leurs fans respectifs. Pour dire vrai, ce show s'annonce déjà gai.

Récipiendaire du prix Tchikounda 2010 avec la meilleure chanson « Ma prière » et meilleur auteur compositeur, la réputation de Caprice Dicon n'est plus à démontrer. L'artiste s'est forgé un nom parmi tant d'autres musiciens, ce qui fait de lui aujourd'hui, une star à la

valeur ajoutée.

Quant à Varan de Komodo, l'artiste est porté par un style formidable, avec une verve intelligente qui lui permet de cumuler le succès sans faire d'effort. Une carrière réussie dont les résultats continuent, du jour au jour, de surprendre les mélomanes. Et pendant cette journée de folie musicale, Varan de Komodo va présenter à ses fans, un spectacle qui promet en intensité, en spontanéité et en maîtrise musicale, des qualités auxquelles il se porte tout à fait garant.

Hugues Prosper Mabonzo

2^E ÉDITION CAN U23 2015

Le Congo privé, le Nigeria qualifié

Les Diables rouges ont été éliminés le 2 août au Complexe sportif de Pointe-Noire par les Supers aigles du Nigeria après un score nul et vierge. Cette rencontre s'inscrivait dans le cadre des derniers matchs comptant pour les éliminatoires du Championnat d'Afrique des moins de 23 ans dont la phase finale est prévue du 18 novembre au 5 décembre au Sénégal en 2015

Condamnés à vaincre le Nigeria à domicile après sa défaite d'un but à 2 en match aller au Nigeria, Claude le Roy et ses poulains ont malheureusement fait un match nul de 0 but partout. Un résultat défavorable pour les Diables rouges qui avaient l'obligation de marquer au moins un but pour se qualifier. Malgré leur détermination devant leur public et le ministre congolais des sports et de l'éducation physique, Léon Alfred Opimbat, ce nul vierge a permis aux nigériens de se qualifier à la deuxième édition du championnat d'Afrique des moins de 23 ans qui est quant à elle, qualificative aux Jeux Olympiques de Rio 2016.

Les Congolais ont failli en finition pour assurer leur qualification. Observateurs durant les 14 premières minutes du match, les Diables rouges qui étaient à la quête d'un seul but pour ouvrir la voix du Sénégal ont été les premiers à franchir la surface de réparation adverse par une attaque non concluante menée par le trio Koubemba Kevin, Boukama Kaya et Moïse Nkounkou à la 15^e minute (15'). Après cette tentative des congolais, les Nigériens tout en sécurisant leur défense vont secouer la défense congolaise durant cinq minutes comme un essaim d'abeilles avec deux tentatives, à la 18^e par Ajayi Olawufemi auteur de deux buts nigériens à l'aller et à la 21' par Etebo Oghenekaro. Ovationné par le public, les congolais reprennent le match pour leur compte et crée plusieurs occasions de buts respectivement à la 25', 33' et 36'

mais ne parviennent pas à la faille. À la 37^e Azubuike Ikechukwu d'une frappe croisée allait compliquer les choses aux Diables Rouges mais, les deux équipes se séparent à la mi-temps sur un score de 0 but partout. Du retour des vestiaires, le staff congolais procède aux changements. L'entrée de Kader Bidimbou et Bersyl Obassi respectivement à la 69' et 70' à la place de Boukama Kaya et Kevin Koubemba change le rythme de jeu. Mais au premier contact, Obassi est touché et remplacé par Yhoan Andzouana qui a suscité le suspens jusqu'à la fin du match mais la défense adverse est restée vigilante. À la 76^e la passe de Moïse Nkounkou sur la tête de Samarange Binguila serait une délivrance pour les Diables rouge mais, le ballon passe juste au dessus à quelques centimètres du cadre. Les occasions se multiplient encore mais rien ne se produit.

À l'issue de cette confrontation, Claude le Roy a félicité ces poulains pour leurs deux performances face à l'équipe nigérienne dont l'ossature est composée pour la plupart des joueurs champions d'Afrique. « On était mieux préparé pour ce match, parce qu'on a pu travailler pendant 15 jours. Physiquement les joueurs étaient nettement mieux. On a certes manqué assez de choses mais, bravo aux joueurs », a-t-il félicité. Il a déploré la non indulgence du public à l'égard de certains nouveaux joueurs. « Nous avons beaucoup d'immunité il ne faudrait pas que le public prenne la tête. Être attaquant d'un football moderne c'est difficile », a ajouté Claude le Roy qui pense maintenant aux éliminatoires de la coupe d'Afrique des nations senior notamment, du match contre la Guinée Bissau. Il compte se rendre d'ici peu en France pour la détection des nouveaux joueurs le cas d'Andzouana qui a joué son premier match avec les Diables rouges.

Charlem Léa Legnoki

ARTS MARTIAUX

Les judo-clubs Kanon et Baobab se mesurent en amical

Maitre Rock Aoué Kickouama a organisé ces combats pour mesurer le niveau de progression technique des athlètes évoluant au sein des clubs de Ouenzé.

Il y a eu au total treize combats livrés au dojo Baobab qui abritait les rencontres amicales de judo ce week-end. Quatre combats dans les première et deuxième catégories, un seul pour la troisième et deux pour les quatrième et sixième catégories. Il n'était pas question de déterminer les champions ou encore de les primer en médaille. « Nous avons été plusieurs champions du Congo, aujourd'hui nous nous attelons à la formation des judokas. En tant qu'entraîneur, il était donc question de voir s'ils ont assimilé ce que nous les apprenons au niveau des clubs pour mieux



servir le pays en équipe nationale quand ils seront Diabes rouges », a expliqué Me Rock Aoué Kickouama qui par ailleurs n'a pas manqué de préciser que certains d'entre ces compétiteurs sont déjà en équipe nationale.

Sur le niveau technico-tac-

tique, ce dernier s'est dit satisfait du talent prouvé par les athlètes sur le tatami. « Ils ont des qualités pouvant leur permettre de s'engager dans de grandes compétitions », a-t-il déduit. A dire vrai, les combats amicaux entre clubs de Brazzaville ne s'arrêteront

L'un des combats crédit photo : Adíac pas là. Ils se poursuivront dans les jours à venir. La prochaine destination sera le club Momé-

kano qui, selon Me Rock Aoué Kickouama, regorge aussi des compétiteurs de haut niveau.

Judo-vacances

Par la même occasion, l'entraîneur du club Baobab a lancé la campagne de judo-vacances. L'activité vise à initier les enfants (à partir de cinq ans) à cet art martial en période de vacances. Me Rock Aoué Kickouama n'a pas défini les modalités d'inscription préférant demander aux parents qui souhaitent inscrire leurs enfants de se rapprocher du judo club Baobab à Ouenzé sur l'avenue de l'Intendance.

Rominique Nerplat Makaya

ATHLÉTISME

Franck Elemba et Lorène Bazolo en or au meeting international du Schiffflange

Sacré champion de France du lancer de poids, le 12 juillet à Villeneuve-d'Ascq, Franck Elemba a à nouveau dépassé la barre des 20 mètres, dimanche 2 août, au Luxembourg. Engagée sur le 100 mètres féminin, Lorène Bazolo est également montée sur la plus haute marche du podium.

Franck Elemba est arrivé au Luxembourg, le 1er août, dans la peau du champion de France de sa discipline. Et pour cette 13^e édition du Meeting international de Schiffflange, le Congolais a fait honneur à son rang puisqu'il s'adjuge la médaille d'or avec un lancer à 20 mètres 03 (avec 5 tentatives, il a successivement lancé à 18, 52 m, 18, 69m, 19, 80m, 20, 03m et 19, 21m). Il devance ainsi l'Allemand Dahm de 10 centimètres et le

Luxembourgeois Bertemes de 17 centimètres. Et signe le record de l'épreuve, Après ses 20 mètres 24 à Villeneuve-d'Ascq, le Congolais de 25 ans confirme donc sa capacité à franchir la barre des 20 mètres. Sa performance aux championnats de France lui avait permis de se qualifier pour les championnats du Monde 2015, qui auront lieu du 22 au 29 août à Pékin. Avec sa prestation au Luxembourg, Elemba fait le plein de confiance. Et s'aff-

irme comme l'un des tous meilleurs lanceurs de poids du continent. Trente-huitième au classement annuel de l'IAAF (Fédération internationale d'athlétisme), il n'est devancé que par deux Sud-Africains, Ozario Cremona (20m49) et Jaco Engelbrecht (20m45).

Lors de ce meeting, le drapeau congolais a été à l'honneur une seconde fois, grâce au succès finale de la sprinteuse Lorène Bazolo. En demi-finale, la Congolaise de 32 ans, a couru en 11, 77. Avant de s'imposer en finale avec un temps de 11, 48 secondes (avec un vent de +0, 9 m/s), soit huit centièmes de plus que sa meilleure performance annuelle (11, 48 secondes, à Lisbonne, avec un vent favorable de 3, 6 mètres secondes).

Porte-drapeau du Congo aux Jeux olympiques 2012, Bazolo était également alignée sur le 200 mètres. Lors de l'unique série, elle a terminé première en 23, 34 (avec un vent de -1, 2 m/s). Quatre-vingt-quatrième sprinteuse mondiale de l'année sur 100 mètres, la Congolaise ne devrait pas prendre part aux Jeux africains de Brazzaville.

Camille Delourme



Franck Elemba et Lorène Bazolo ont fait honneur aux couleurs congolaises lors du meeting de Schiffflange, au Luxembourg. (Droits réservés)

TRANSFERTS

Fodé Doré officiellement de retour à Angers



Fodé Doré est de retour à Angers et a signé un contrat de 2 ans avec le promu en Ligue 1 (droits réservés)

Fodé Doré évoluera en Ligue 1 cette saison: l'attaquant international congolais de 26 ans a en effet signé un contrat de deux ans avec le SCO d'Angers. Un retour au bercail pour le natif de Brazzaville, qui a déjà évolué au SCO entre 2009 et 2013 pour un total de 118 matchs, toutes compétitions confondues (Ligue 2, Coupe de France et Coupe de la Ligue). Doré avait connu une réussite relative au niveau comptable durant son premier bail avec 14 buts et 11 passes décisives et son style n'avait pas toujours trouvé un écho favorable dans les tribunes du stade Jean-Bouin. Et c'est en habitué des sifflets qu'il avait quitté, avec soulagement, le club en juillet 2013 pour signer au Petrolul Poliesti (21 matchs, 6 buts et 2 passes décisives), où il dispute l'Europa Ligue (4 matchs, 1 passe décisive).

Mais au bout de six mois, il rejoint, à tort, vers la Bulgarie et le Botev Plovdiv, où malgré une certaine réussite comptable (7 buts et 2 passes décisives en 17 matchs), il déchantera rapidement. Les caisses du club sonnent creux et le discours ambitieux du club fait «pschit». Un nouveau passage par la Roumanie, au CFR Cluj (18 matchs, 4 buts et 1 passe décisive), et une nouvelle déconvenue financière (le club est au bord de la faillite et les joueurs ne sont pas payés), finit par convaincre Doré que son salut se trouve à l'Ouest.

Cap sur Angers donc, et l'Île de Ré où le SCO débute sa préparation estivale fin juin. Doré y prend part, marquant de la tête dès son premier match amical face à Laval. Puis inscrit un doublé, encore de la tête, face à Niort. Il finit ainsi la préparation angevine comme meilleur buteur, avec 3 buts. Il faut souligner que c'est un joueur aguerri qui revient à Angers. Certes le grand attaquant n'a pas changé de style de jeu, mais il a évolué: il n'abuse plus des contrôles de la poitrine, qui énervait tant le public angevin, et domine davantage dans le jeu aérien. En sélection, il a trouvé son vrai poste: plus neuf et demi que 9, il ne sera probablement jamais un buteur en série, mais reste un attaquant capable de faire jouer et marquer les autres. A lui de le confirmer en Ligue 1. Une partie du maintien de son ancien et nouveau club en dépendra.

C.D.